



KPMG SA
Immeuble Confluences
178 Avenue Saint Vincent de Paul
40100 Dax

PREVENTION SANTE TRAVAIL LANDES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
PREVENTION SANTE TRAVAIL LANDES
140 Avenue Camille Claudel - BP 325 - 40282 ST PIERRE DU MONT CEDEX

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92086 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Immeuble Confluences
178 Avenue Saint Vincent de Paul
40100 Dax

PREVENTION SANTE TRAVAIL LANDES

140 Avenue Camille Claudel - BP 325 - 40282 ST PIERRE DU MONT CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'attention de l'assemblée générale de PREVENTION SANTE TRAVAIL LANDES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de PREVENTION SANTE TRAVAIL LANDES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dax, le 19 juin 2023

KPMG SA



Valérie Crabos
Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	230 044.21	185 977.97	44 066.24	29 084.21
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	266 817.30		266 817.30	266 817.30
	Constructions	3 885 849.73	2 561 479.33	1 324 370.40	1 391 292.82
	Installations techniques, matériel et outillage	518 969.90	436 997.58	81 972.32	80 225.42
	Autres immobilisations corporelles	1 053 127.89	867 061.35	186 066.54	159 917.85
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	9 924.19		9 924.19	9 924.19	
Prêts					
Autres immobilisations financières	41 486.62		41 486.62	40 836.62	
Total II	6 006 219.84	4 051 516.23	1 954 703.61	1 978 098.41	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				16 303.44
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	326 634.78	71 651.34	254 983.44	295 266.75
	Autres créances	221 175.63		221 175.63	86 463.64
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	646 173.40	33 745.45	612 427.95	523 689.21	
Disponibilités	1 912 062.27		1 912 062.27	1 189 708.35	
Charges constatées d'avance (3)	77 840.83		77 840.83	55 321.75	
Total III	3 183 886.91	105 396.79	3 078 490.12	2 166 753.14	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	9 190 106.75	4 156 913.02	5 033 193.73	4 144 851.55	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

41 486.62

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 527 762.84	1 527 762.84
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	131 605.62	89 643.28
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	296 663.55	221 248.90
Subventions d'investissement Provisions réglementées			
Total I	1 956 032.01	1 659 368.46	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	610 413.84	747 161.91
	Concours bancaires courants		1 451.76
	Emprunts et dettes financières diverses	3 000.00	3 000.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	156 288.75	198 278.74
	Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 528.49	203 396.27	
Dettes fiscales et sociales	1 336 257.26	1 325 089.11	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	789 582.38	7 105.30	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	18 091.00	
	Total IV	3 077 161.72	2 485 483.09
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 033 193.73	4 144 851.55
	(1) Dont à moins d'un an	2 595 516.86	1 875 654.09

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 682 491.01		6 682 491.01	6 554 948.17	127 542.84	1.95
Chiffre d'affaires NET	6 682 491.01		6 682 491.01	6 554 948.17	127 542.84	1.95
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			5 722.63	17 548.87	11 826.24	67.39
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			159 392.22	416 987.63	257 595.41	61.78
Autres produits			31.09	153.89	122.80	79.80
Total des Produits d'exploitation (I)			6 847 636.95	6 989 638.56	142 001.61	2.03
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			11 153.71	11 126.47	27.24	0.24
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			999 501.00	835 402.80	164 098.20	19.64
Impôts, taxes et versements assimilés			171 532.16	143 784.55	27 747.61	19.30
Salaires et traitements			3 714 795.78	3 726 847.43	12 051.65	0.32
Charges sociales			1 547 667.67	1 666 052.20	118 384.53	7.11
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			225 183.80	240 708.33	15 524.53	6.45
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 733.14	93 192.49	90 459.35	97.07
Dotations aux provisions						
Autres charges			81 438.95	35 351.05	46 087.90	130.37
Total des Charges d'exploitation (II)			6 754 006.21	6 752 465.32	1 540.89	0.02
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			93 630.74	237 173.24	143 542.50	60.52
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			2 123.88	2 021.96	101.92	5.04
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

57 289.00

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

56 421.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 030.22		2 560.52		4 469.70	174.56
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	3 879.96		133.03		3 746.93	NS
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 081.73		7 352.07		729.66	9.92
Total V	18 991.91		10 045.62		8 946.29	89.06
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	33 745.45		3 879.96		29 865.49	769.74
Intérêts et charges assimilées (4)	11 926.56		19 758.68		7 832.12	39.64
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 184.30		434.95		8 749.35	NS
Total VI	54 856.31		24 073.59		30 782.72	127.87
2. Résultat financier (V-VI)	35 864.40		14 027.97		21 836.43	155.66
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	59 890.22		225 167.23		165 277.01	73.40
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	57 972.37		1 818.32		56 154.05	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	183 333.32				183 333.32	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	73 988.60				73 988.60	
Total VII	315 294.29		1 818.32		313 475.97	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	56 423.35		5 736.65		50 686.70	883.56
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 133.61				10 133.61	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	66 556.96		5 736.65		60 820.31	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	248 737.33		3 918.33		252 655.66	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	11 964.00				11 964.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	7 184 047.03		7 003 524.46		180 522.57	2.58
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 887 383.48		6 782 275.56		105 107.92	1.55
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	296 663.55		221 248.90		75 414.65	34.09

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre.

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

L'association a pour objet l'organisation, le fonctionnement et la gestion d'un Service de Santé au Travail en vue de l'application de la Santé au Travail au personnel des établissements relevant de son domaine géographique et professionnel.

Ce service doit être agréé dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.98%
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de mortalité : Table insee TF-TH 14/16

Le montant du passif social au 31/12/2022 est de 378 431 €. Il ne fait pas l'objet d'une provision en comptabilité car il est externalisé à 100% dans un fonds de placement Natixis dont la valeur au 31/12/2022 s'élève à 385 254 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	202 287		27 758
Terrains	266 817		
Constructions sur sol propre	3 606 494		
Installations générales agencements aménagements des constructions	411 088		51 639
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	488 476		30 494
Installations générales agencements aménagements divers	3 010		
Matériel de transport	515 867		65 274
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	445 795		39 329
TOTAL	5 737 546		186 736
Autres titres immobilisés	9 924		
Prêts, autres immobilisations financières	40 837		650
TOTAL	50 761		650
TOTAL GENERAL	5 990 593		215 144

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			230 044	230 044
Terrains			266 817	266 817
Constructions sur sol propre		122 945	3 483 549	3 483 549
Installations générales agencements aménagements constr.		60 426	402 301	402 301
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			518 970	518 970
Installations générales agencements aménagements divers			3 010	3 010
Matériel de transport		16 147	564 994	564 994
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			485 124	485 124
TOTAL		199 517	5 724 765	5 724 765
Autres titres immobilisés			9 924	9 924
Prêts, autres immobilisations financières			41 487	41 487
TOTAL			51 411	51 411
TOTAL GENERAL		199 517	6 006 220	6 006 220

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	173 202	12 776		185 978
Constructions sur sol propre	2 273 150	90 777	112 811	2 251 116
Installations générales agencements aménagements constr.	353 138	14 430	57 205	310 363
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	408 250	28 747		436 998
Installations générales agencements aménagements divers	1 761	602		2 363
Matériel de transport	440 519	46 236	16 147	470 608
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	362 474	31 616		394 090
TOTAL	3 839 293	212 408	186 163	3 865 538
TOTAL GENERAL	4 012 495	225 184	186 163	4 051 516

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	12 776				
Constructions sur sol propre	90 777				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	14 430				
Instal.techniques matériel outillage indus.	28 747				
Instal.générales agenc.aménag.divers	602				
Matériel de transport	46 236				
Matériel de bureau informatique mobilier	31 616				
TOTAL	212 408				
TOTAL GENERAL	225 184				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	1 527 763				1 527 763
Report à nouveau	89 643 -	221 249	221 249		131 606
Excédent ou déficit de l'exercice	221 249		75 415		296 664
Situation nette	1 659 368		296 664		1 956 032
TOTAL I	1 659 368	221 249	296 664		1 956 032

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	101 589	2 733	32 671		71 651
Autres provisions pour dépréciation	77 869	33 745	77 869		33 745
TOTAL	179 457	36 478	110 539		105 397
TOTAL GENERAL	179 457	36 478	110 539		105 397
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		2 733	32 671		
financières		33 745	3 880		
exceptionnelles			73 989		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	41 487	41 487	
Clients douteux ou litigieux	129 009	129 009	
Autres créances clients	197 626	197 626	
Taxe sur la valeur ajoutée	161 008	161 008	
Groupe et associés	19 158	19 158	
Débiteurs divers	41 009	41 009	
Charges constatées d'avance	77 841	77 841	
TOTAL	667 138	667 138	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	585	585		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	609 829	128 184	407 504	74 141
Emprunts et dettes financières divers	3 000	3 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	163 528	163 528		
Personnel et comptes rattachés	668 121	668 121		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	526 669	526 669		
Impôts sur les bénéfices	12 817	12 817		
Taxe sur la valeur ajoutée	70 286	70 286		
Autres impôts taxes et assimilés	58 365	58 365		
Autres dettes	789 582	789 582		
Produits constatés d'avance	18 091	18 091		
TOTAL	2 920 873	2 439 228	407 504	74 141
Emprunts remboursés en cours d'exercice	136 687			

Variation des fonds propres

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	7 051
Autres créances	35 538
Total	42 589

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	585
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 306
Dettes fiscales et sociales	914 519
Autres dettes	786 596
Total	1 726 007

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	77 841
Total	77 841
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	18 091
Total	18 091

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subvention d'exploitation	5 723
Total	5 723

Effectif moyen

Année 2022	Effectif global du service	Equivalent temps plein
Hommes	20	17.75
Femmes	68	59.2
TOTAL	88	76.95

Année 2021	Effectif global du service	Equivalent temps plein
Hommes	19	17.8
Femmes	66	61.83
TOTAL	85	76.63

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 000 euros.